

Communiqué de presse

Le 04.09.2025

Hôpitaux de proximité : L'Anap et la FNESP renforcent l'accompagnement des établissements avec un partenariat stratégique et des outils dédiés

- **Une série de webinaires opérationnels proposés en octobre**
- **Près d'un quart des hôpitaux de proximité déjà accompagnés par l'Anap**
via un appui terrain

L'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale (Anap) et la Fédération nationale des établissements de santé de proximité (FNESP) ont signé un partenariat stratégique visant à renforcer l'accompagnement des hôpitaux de proximité dans la mise en œuvre de leurs missions. En complément des 73 établissements ayant bénéficié d'un appui terrain de l'Anap, une série de webinaires dédiés sera diffusée à la rentrée pour faire monter en expertise ces établissements.

Répondre aux besoins d'établissements en mutation

Les hôpitaux de proximité, au nombre d'environ 330 à ce jour, constituent un maillon essentiel de l'offre de soins, en particulier dans les territoires confrontés à des tensions d'offre médicale. La labellisation « hôpital de proximité » contribue à une stabilité financière qui doit s'accompagner d'un repositionnement sur le territoire et d'une montée en expertise des équipes : c'est précisément à cet enjeu que le partenariat Anap-FNESP répond.

« Ce partenariat marque une nouvelle étape pour faire des hôpitaux de proximité de véritables moteurs de la coopération territoriale. Avec la FNESP, nous renforçons notre capacité à accompagner les établissements au plus près de leurs besoins. Les hôpitaux de proximité ont des forces, des savoir-faire, une capacité d'agir : nous sommes là pour soutenir et outiller leur montée en puissance. » affirme **Stéphane Pardoux**, directeur général de l'Anap.

« Ce partenariat répond à un besoin très clair exprimé par les hôpitaux de proximité : être mieux accompagnés dans la structuration de leurs projets, la montée en expertise de leurs équipes et la valorisation de leurs missions. En consolidant le lien hôpital-ville-médico-social et en renforçant leur rôle de pivot territorial, nous contribuons à faire des hôpitaux de proximité des acteurs clés de l'accès aux soins » déclare **Sophie Guinoiseau**, présidente de la FNESP

www.anap.fr

Proposer un soutien au plus près des besoins

Le partenariat repose sur une logique de complémentarité claire. Il permet d'allier **l'expertise technique de l'Anap** (gouvernance, finances, télésanté, pilotage territorial...) à la connaissance des besoins spécifiques des hôpitaux de proximité **de la FNESP**.

L'objectif est de **produire des contenus et des outils conçus** spécifiquement pour les établissements de proximité : pratiques, accessibles et inspirants.

Une série de webinaires opérationnels

Pour accompagner les établissements dans la durée, l'Anap et la FNESP lancent à l'automne 2025 un premier **cycle de webinaires** : « **Les Rendez-vous des HProx** ». Ces webinaires, organisés tous les deux mois, visent à partager des **retours d'expérience**, diffuser des **outils opérationnels éprouvés**, et proposer des **solutions concrètes aux défis quotidiens** rencontrés sur le terrain.

Chaque session combinera un cadrage stratégique, une intervention d'expert, un retour d'expérience d'établissement et un temps d'échange interactif. Téléconsultations, communication territoriale, exercice mixte ville-hôpital, prévention, consultations avancées : autant de thématiques choisies par les établissements et travaillées en lien avec la DGOS, les ARS et la FNESP.

73 hôpitaux de proximité déjà accompagnés par l'Anap

73 hôpitaux de proximité dans 12 régions ont été accompagnés en 2024 et 2025 par l'Anap via un appui terrain collectif destinés aux directions, présidents de CME et encadrement paramédical.

Les enseignements tirés de ces accompagnements ont directement nourri la conception des webinaires, en permettant de cibler les priorités de terrain et de proposer des contenus concrets, utiles et transférables. Le partenariat avec la FNESP vient aujourd'hui renforcer cette dynamique, en mobilisant son ancrage territorial et sa connaissance fine des réalités professionnelles pour faire évoluer les outils au plus près des besoins des établissements.

- [S'inscrire aux webinaires](#)

À propos de l'Anap

L'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale est une agence publique de conseil et d'expertise qui agit avec et pour les professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux. Depuis 2009, elle a pour mission de soutenir, d'outiller et d'accompagner les établissements dans l'amélioration de leur performance sous toutes ses dimensions. Pour la mener à bien,

l'Anap propose une offre d'accompagnement globale : diffusion de contenus opérationnels, organisation et animation de la mise en réseau et intervention sur le terrain.

À propos de la FNESP

La Fédération Nationale des Etablissements de Santé de proximité réunit les structures labellisées ou non qui disposent de tout ou partie des autorisations sanitaires à l'exception de celles de chirurgie ou d'obstétrique. La fédération a vocation à : porter auprès des pouvoirs publics la voix de ses adhérents, favoriser en région les échanges et l'interconnaissance des acteurs et développer, avec ses partenaires, la responsabilité territoriale partagée afin de concilier les parcours de vie et de soin des patients.

Contact presse : direction de la communication et de l'impact communication@anap.fr